

RENTREE A COMPTER DE LUNDI 2 NOVEMBRE 2020

Afin d'organiser au mieux les entrées / sorties des élèves et pour éviter les brassages entre classes, les entrées / sorties se feront de la manière suivante selon votre heure d'arrivée à l'école à compter de lundi 2 novembre 2020.

MATIN

Arrivée entre 7h45 et 8h50 : Entrée en temps de garderie par le haut de la salle des Petites Canailles. Les enfants seront ensuite accompagnés par un personnel communal jusqu'aux salles de classe à partir de 8h50. La mairie de Siaugues met à disposition des personnes supplémentaires pour cet accueil.

Arrivée entre 8h50 et 9h00 : Entrée par la porte de chaque classe

PS1 PS2 : L'entrée se fera par la porte qui est située côté cour.

MS GS : L'entrée se fera par la porte générale côté cour (porte de sortie).

CE1 : L'entrée se fera par la porte côté rue (à côté de la haie).

CP CE2 : L'entrée se fera par la porte de la classe qui donne sur l'extérieur côté cour.

Chaque enseignant s'assurera de la prise en charge des enfants au niveau de ces portes.

Il y aura un lavage de main à l'arrivée de l'enfant en classe.

Sortie à midi :

Chaque sortie s'effectuera au niveau des portes de classe.

Chaque enseignant s'assurera de la prise en charge par les parents.

Les enfants qui mangeront à la cantine seront transférés par les enseignants de la classe jusqu'à la cantine.

Il y aura un lavage des mains en classe au départ de l'enfant.

APRES MIDI

Arrivée entre 12h35 et 12h45 : Entrée par le portail de la cour et jeu dans l'espace dédié au groupe.

En cas d'intempérie, l'accueil se fera directement en classe si les enfants ne sont pas sortis à l'extérieur. L'entrée se fera donc dans ce cas par les portes de classes qui donnent sur l'extérieur.

Il y aura un lavage de main à l'arrivée de l'enfant en classe.

Sortie à 16h45 :

Les sorties se feront sur le modèle de midi.

Après 16h45, les élèves seront conduits à la salle des Petites Canailles pour être en garderie.

Il y aura un lavage des mains en classe au départ de l'enfant.

Afin de faciliter le travail des enseignants et du personnel communal et pour éviter les déplacements internes à l'école, les passages aux toilettes à la maison devront être privilégiés (matin et soir).

Enfin, si vous avez des enfants qui viennent de manière autonome à l'école, mettez une attestation de déplacement scolaire dans le cartable. Elle est disponible sur le site école.

J'engage chacun et chacune à informer de ces modalités toute personne susceptible de récupérer vos enfants à l'école.

J'invite également parents et enseignants à la ponctualité qui permettra un fonctionnement fluide de ce dispositif.

Espérant vous avoir éclairé sur ces modalités d'accueil.

Stéphane DELLORENZI

ECOLE Alice Albert THOMAS
Le bourg
43300 SIAUGUES SAINTE MARIE

04 71 74 27 34
ECOLEALICEALBERTTHOMAS@gmx.fr

Copie mairies / enseignants / parents / AESH / RPI